

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIER WALEVAM » en abrégé « SCI WALEVAM »

Siège ABIDJAN COCODY VILLA CADRE LOT 54, Lot
54, Ilot N/A

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19/12/2024 reçus par Me ADZEU Arthur Raoul, MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 16/01/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIER WALEVAM » en abrégé « SCI WALEVAM »

Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport pour son propre compte, de terrains nus bâtis, urbains ou non situés en Côte d'Ivoire ; L'édification de toutes constructions sur ses terrains, la gestion de ses mêmes biens et exceptionnellement leur vente en totalité ou en partie ; La prise à bail avec ou sans promesse de vente, la mise en valeur, l'exploitation, la location et l'échange de terrains et immeubles bâtis ou non bâtis de la SCI ; L'obtention le cas échéant de toutes ouvertures de crédit, emprunts et facilités de caisse ; La gérance, l'administration et toutes autres activités ou prestations se rattachant aux immeubles acquis ; La prise de participation dans toutes les sociétés, l'administration des entreprises et sociétés dans lesquelles la société a une participation; La société pourra faire placements de capitaux, sous toutes les formes, y compris la souscription et l'acquisition de toutes actions et obligations, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social, en tous pays, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société ; Le cautionnement hypothécaire de ses membres afin de garantir les emprunts qu'ils pourront contracter individuellement ou sous une forme quelconque auprès des particuliers ou d'établissement de crédit, soit à titre de prêts principaux, soit de prêts complémentaires, en vue de procurer à la société les fonds nécessaires à la

réalisation de son objet ; L'obtention, le cas échéant de toutes ouvertures de crédit, tous emprunts ou facilités de caisse ; La réalisation de toutes études liées aux activités décrites ci-dessus ; Et généralement toutes opérations de nature à faciliter les objectifs qui viennent d'être définis, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Capital 1,200,000 F CFA divisé en (120.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 120 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY VILLA CADRE LOT 54, Lot 54, Ilot N/A

Dirigeant(s) Mme TANON EPSE YAI BLAH PAULINE ELVIRE (ADMINISTRATEUR), M TANON DAGRI BERNARD CHRISTIAN (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2025-B40-00036 du 02/05/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 02/05/2025

